

PUBLICATION LE 03 août 2018

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :

Le Réveil du Midi - version Intégrale  
Midi-Libre - Ed. du 30 - version Intégrale

AVIS

AVIS DE CONCESSION

**MAIRIE DE CAISSARGUES**

M. CHRISTIAN SCHOEPFER - MAIRE

16 RUE DE LA SOULEIADO

30132 CAISSARGUES

Tél : 04 66 38 11 58

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

<b>Objet</b>	<b>GESTION DE LA CRÈCHE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE CAISSARGUES</b>
Référence	2018.DSP.01
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Concession
<b>Code NUTS</b>	FRJ12
<b>Durée de la concession</b>	À compter du 01/01/19 Jusqu'au 31/12/21
<b>DESCRIPTION</b>	La présente consultation est un contrat de concession de services concernant la gestion et l'exploitation de la crèche municipale de Caissargues, structure multi-accueil d'une capacité de 25 places.
<b>Code CPV principal</b>	<b>85312110</b> - Services de crèches et garderies d'enfants
<b>Forme</b>	Division en lots : Non
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 180 000,00 €
Délégation	
Conditions relatives au contrat	
<b>Autres conditions</b>	Conditions d'exécution de la concession : Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
<b>Conditions de participation</b>	<b>Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession</b> Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Lettre de candidature permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec pouvoir de la personne physique habilitée. En cas de groupement, la lettre indique la composition et la forme du groupement ainsi que le nom du mandataire et est signée par l'ensemble des membres du groupement ou accompagnée de l'autorisation donnée au mandataire par chaque cotraitant de signer au nom du groupement - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à

L. 5212-11 du Code du Travail

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait KBis ou équivalent) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Description détaillée du candidat (par membres en cas de groupement) : actionnaires, moyens financiers (chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère la délégation, réalisés au cours des 3 derniers exercices), moyens en personnel (effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement), organisation interne, activités principales et accessoires, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Tableau précisant, pour chacune de ses références en matière d'exploitation et de gestion de services / d'établissements équivalents, l'identité du délégant, les caractéristiques principales de l'équipement exploité, la nature de la convention, les dates de prise d'effet et d'achèvement de la convention, le chiffre d'affaires annuel hors taxes des trois dernières années, ainsi que toute autre information que le candidat jugera utile
- Pour les personnes morales, les noms et les qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat de concession

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante ( priorité = 1 à la priorité la plus grande)

- 1 - Critère financier : 60 % - Coût des prestations facturées à l'utilisateur - Montant de la subvention versée par la commune - Pertinence du compte prévisionnel d'exploitation
- 2 - Qualité du service rendu aux usagers : 40 % - Pertinence des moyens humains et matériels affectés au service - Organisation et mise en place - Qualité du projet d'établissement - Qualité du règlement de fonctionnement

**Renseignements**

**Correspondre avec l'Acheteur**

**Documents**

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

**Offres**

Remise des offres le **17/09/18 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

**Renseignements complémentaires**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation.

Envoi le 03/08/18 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Réveil du Midi, Midi-Libre

- Ed. du 30